



Cultures & Conflits

11 | automne 1993

Interventions armées et causes humanitaires

Que mettra-t-on, soldat, sur ta tombe ?

Claude Le Borgne



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/conflits/423>

DOI : [10.4000/conflits.423](https://doi.org/10.4000/conflits.423)

ISSN : 1777-5345

Éditeur :

CCLS - Centre d'études sur les conflits liberté et sécurité, L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 15 octobre 1993

ISSN : 1157-996X

Référence électronique

Claude Le Borgne, « Que mettra-t-on, soldat, sur ta tombe ? », *Cultures & Conflits* [En ligne], 11 | automne 1993, mis en ligne le 13 mars 2006, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/conflits/423> ; DOI : [10.4000/conflits.423](https://doi.org/10.4000/conflits.423)

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

Creative Commons License

Que mettra-t-on, soldat, sur ta tombe ?

Claude Le Borgne

- 1 L'action humanitaire et la protection militaire qu'elle requiert parfois sont au centre d'un paysage stratégique surprenant. Quelque rebattu que soit le thème de la disparition de l'ennemi, on se doit d'y revenir, tant il est riche, et gros de conséquences. Nécessité vitale pour le stratège, l'ennemi est, pour chacun, un élément indispensable du confort personnel, définition négative de soi-même : si je n'ai plus d'ennemi, est-ce que j'existe encore ? Désagréable incertitude ! Bien entendu, passée l'impression d'inconfort, on se réjouira grandement de la mort de l'Union soviétique et de l'idéologie marxiste léniniste, et on n'aura garde d'oublier que la multiplication des troubles qui surgissent dans le monde nouveau sont sans commune mesure avec l'effroyable menace (nucléaire pour l'essentiel) sous laquelle vivait un monde bêtement bipolaire, les innombrables victimes de régimes inhumains et les stratégies cruelles qui ensanglantèrent maints pays sous couvert de respectabilité révolutionnaire.
- 2 **Guerre et Barbarie** Apparaît alors en toute clarté la nouveauté du siècle, qu'occultait l'affrontement ancien : la guerre, en son acception classique (guerre interétatique entre armées régulières), n'est plus un moyen convenable de la politique internationale. Ce constat péremptoire est, comme la disparition de l'ennemi, à la fois heureux et troublant. La menace guerrière justifie la cité et la guerre est, pour ceux qui y sont engagés, fût-ce à leur corps défendant, une passionnante aventure. Si elle n'existe plus sous sa forme grandiose, il est à craindre que la cité dépérisse et que les hommes s'inventent d'autres divertissements, guerres civiles, fureurs de banlieues chaudes ou bagarres footballières. Aussi bien, si la condamnation de la guerre, proclamée à l'ONU comme le fondement même de l'organisation, est aujourd'hui unanimement acceptée, la mise en oeuvre de la sentence est très inégalement réalisée. Au Nord, les nations sont acquises à la paix, conversion à laquelle la possession de l'arme nucléaire et l'aisance dans laquelle elles vivent, conjonction frappante, ne sont pas étrangères. Au Sud, les peuples continuent à ajouter la guerre à leur misère. Ainsi le partage du monde peut-il être rajeuni, l'ancien critère économique, se renforçant d'un autre, plus pertinent pour notre propos, qui est l'usage que les hommes font de la violence armée. Les barbares (cette dénomination

provocante nous paraît...de bonne guerre) sont au Sud, moins par inculture ou sous-développement que par insouciance guerrière. Affinant le schéma Nord Sud, on précisera aussitôt que la barbarie gagne au Nord et qu'elle s'exerce aux confins de la Russie, du Caucase au Tadjikistan, et en Europe même, en Yougoslavie. De ces combats, faisons deux catégories. La première est la plus claire, ou la moins confuse. Sur les ruines de l'empire soviétique et de la fédération titiste prolifèrent les mauvaises herbes du nationalisme. De ces querelles nous avons l'expérience, les ayant affreusement pratiquées ; nous les pensions périmées et assistons avec stupéfaction à leur recrudescence. Au moins ne cherchons-nous plus, comme on le fit en 1914 après Sarajevo, à en tirer parti et tentons-nous de convaincre les belligérants de l'inanité de leurs empoignades. Mais lesdites empoignades sont pour nous compréhensibles et on espère les maîtriser. Il n'en va pas de même de la seconde catégorie de troubles, lesquels s'apparentent au chaos. Au temps de la guerre froide, la coloration idéologique permettait partout de s'y reconnaître, fût-ce faussement. Plus de référence désormais, la violence toute nue et l'appétit des furieux, pour le pouvoir ou pour les biens ! Les exemples abondent, de ces zones grises, nouvelles "terrae incognitae" qui échappent à l'observation : Liberia, Angola, pays Targui, Soudan, Somalie, Afghanistan, Cambodge, on en passe. Acteurs politiques indistincts, chefs de guerre ou truands, milices ou bandes de délinquants. Voilà qui est moins facile à traiter. A quoi s'ajoute que les deux sortes de troubles ne sont pas incompatibles et que le chaos fait parfois bon ménage avec le nationalisme, comme on le voit en Bosnie.

- 3 **L'intervention morale** C'est au contact des deux mondes, Nord pacifique et "puissant", Sud belliqueux et pauvre, que se situe notre problème. Notons que ce clivage - et la fortune actuelle du concept de barbarie le confirme - n'est pas sans rappeler la situation qui, à la fin du XIX^e siècle et au début XX^e, a été à l'origine des conquêtes coloniales et a conduit à leur succès. C'est ce que constate un homme aussi peu suspect de sympathie impérialiste que Ghassam Salamé, parlant de "demande d'empire". Ce qui distingue la situation actuelle de la situation coloniale est pourtant plus important que ce qui les rapproche. Les néocoloniaux n'ont ni envie, ni besoin, ni goût pour tenter l'aventure. Face aux troubles du Sud, la liberté d'action, militaire en particulier, des nations du Nord est totale : quoi qu'en disent les prudents, les alarmistes ou les nostalgiques de la guerre disparue, tout cela ne nous menace pas directement ; nul intérêt précis ne nous oblige à intervenir dans les querelles barbares. Et pourtant, il est évident que nous nous en préoccupons. Mais ce qui nous pousse n'a rien à voir avec les calculs et les rivalités de puissances qui mobilisaient nos ancêtres. C'est, n'en déplaise aux réalistes, la morale seule qui impose de nous occuper du sort des malheureux : les guerres qu'ils se livrent sont pour nous un scandale, qu'il importe de faire cesser ; la misère qu'elles génèrent, ou accroissent, est intolérable et il nous faut y porter remède. Nombreux sont ceux même, masochistes militants ou gentils batteurs de coulpe, qui nous font responsables des crimes et des malheurs des barbares ; cette mauvaise conscience est bien mal venue, car à l'endosser on déculpabiliserait les barbares, ce qui n'est pas le meilleur moyen de les faire changer de conduite. Privés du gros ennemi auquel nous étions accoutumés, nous n'en voulons pourtant pas de nouveau, si petit soit-il. S'engager soi-même, sous le drapeau national, dans les conflits du Sud serait en susciter. Aussi les acteurs du Nord se fondent-ils dans l'ensemble flou de l'ONU et plus on y est nombreux, plus on y est indistinct. L'anonymat devient la règle et, dans les forces de l'Organisation, le mélange Nord-Sud brouille opportunément les pistes. Anonyme, l'ONU ne se connaît pas d'ennemi : c'est à la guerre qu'elle en a, et aux souffrances qu'elle entraîne. Les tâches qu'elle se donne ne sont que de deux types. La première, fort bien nommée maintien de la paix, suppose celle-

ci établie. Les belligérants, ayant cessé le combat, demandent qu'on les aide à respecter leur trêve ; si l'un d'eux veut rompre le cessez-le-feu, les forces de l'ONU n'y peuvent rien, leur mission prend fin aussitôt. C'est dire les limites de l'action des casques bleus, et aussi le mauvais procès qu'on leur fait lorsqu'on s'indigne de leur impuissance. Le rétablissement de la paix serait tout autre chose : il suppose la désignation du fauteur de trouble, qu'il faut mettre à la raison. On n'est pas prêt à s'y engager, le méchant est rarement identifiable et l'on répugne, selon le mot de notre président, à ajouter la guerre à la guerre. La seconde tâche dont l'ONU se charge, plus récente et moins codifiée¹, est l'objet de notre réflexion : l'assistance humanitaire et la protection militaire qui lui est souvent nécessaire. L'action humanitaire soulève un grand enthousiasme. Selon Bernard Kouchner, l'enthousiasme est essentiel et la sainteté de la cause justifie qu'on la soutienne par les moyens les moins saints, médiatiques par exemple. Ainsi en vient-on à ne plus distinguer, de l'enthousiasme et de la cause, lequel est premier.

- 4 **Le substitut humanitaire** Soulager le Sud, qu'il soit le fait de la guerre ou de la pauvreté, voilà en tout cas l'objectif charitable sur lequel, au Nord, chacun, s'accorde. Des esprits subtils ou plus simplement les tenants inconsolables d'un réalisme périmé ne se satisfont pas de ce concert idyllique et jugent que les monstres froids qui se partagent le monde, privés d'ennemis et de guerres, ne font que recouvrir du masque de la charité onusienne leurs traditionnelles ambitions. L'action humanitaire ne saurait être menée indépendamment des visées politiques ; au mieux elle ne peut-être neutre, au pire elle serait le moyen de revigorer une politique étrangère dépourvue de ses instruments classiques. Les réalistes tirent argument, pour leur théorie pessimiste, de l'apparent arbitraire qui présiderait au choix des interventions, mais qui répondrait en fait aux intérêts des vrais décideurs : ainsi intervient-on en Irak et point en Palestine, où le scandale est grand, en Somalie et pas au Soudan, où la misère est immense. A ce deux poids deux mesures le politique et le militaire, parlant d'une seule voix, ont une explication : dans les critères du choix la "faisabilité" est le premier. Sans doute l'intérêt des puissances n'est-il pas étranger à la décision ; sans doute le diagnostic de la faisabilité est-il lui-même une approche réaliste peu compatible avec les héroïsmes anciens ou la vertu humanitaire. Pourtant les moralistes les plus autorisés ont constamment affirmé que la licéité de l'action militaire devait se mesurer à ses chances de succès et aux dégâts qu'elle allait elle-même causer. Ce qui est "faisable" en Irak ou en Somalie ne l'est pas en Palestine ni au Soudan. Dont acte ! De la même façon, mais plus sérieusement, la question se pose de savoir si les missions de paix ou la protection de l'action humanitaire ne seraient pas devenues le substitut de notre politique militaire, privée d'objectifs plus classiques. Il est vrai que l'importance des effectifs que la France consacre désormais à ces oeuvres bizarres le suggère : elle est, avec 9000 hommes sur 50 000, le premier fournisseur de casques bleus. Plus encore, les militaires sont si disciplinés, si pétris de conscience professionnelle, ils ont l'âme si généreuse, qu'ils se passionnent pour leurs nouvelles missions et qu'à entendre leurs porte-parole, haut placés généralement, ils n'en connaissent pas de plus noble. Ils ne faut pas les en croire. Ces missions-là, disons-le tout net, sont pour le soldat contre nature et la laideur de l'expression "humanitaire militaire" le dispute à la stupidité. Le métier militaire est homicide. Certes, il lui faut bien se démarquer des métiers du même ordre, dont il ne reste guère aujourd'hui que le grand banditisme, trouver de bonnes raisons à cette activité horrible et en inventer quelques unes qui en limitent l'horreur. Les grands sentiments ou l'honneur, indispensables et fragiles béquilles du militaire, y pourvoient. Reste que la mort, donnée ou reçue, est le matériau que travaille le soldat. En résultent quelques savoir-faire et quelques outils

spécifiques dont l'efficacité peut-être mise à profit pour des tâches plus paisibles. Ainsi la disponibilité des militaires, la mobilité et la puissance de leurs moyens, une organisation hiérarchique et disciplinée devenue très anormale dans nos sociétés, en font le recours obligé des pouvoirs publics pour le traitement des situations d'urgence et de catastrophe. Tout le monde connaît la part prise par l'armée dans le ravitaillement de Sarajevo et les parachutages dans l'est de la Bosnie, ou celle prise, en des temps plus ordinaires, par l'armée de terre dans tel nettoyage de côtes polluées par le pétrole, ramassage de poubelles puantes ou de transport de banlieusards en panne de trains. Mais dans ces oeuvres pies l'efficacité de l'armée, que l'on utilise, est fondée sur sa mission véritable, laquelle est rien moins que douce, et sur les nécessités du combat, pour lequel elle est faite. Rares, exceptionnelles, les missions marginales que l'on confie à l'armée prennent désormais une autre dimension : elles se systématisent, deviennent la règle et ne sont pas sans danger pour la valeur de nos forces. Les missions qu'on leur demande dans le cadre de l'ONU, qu'elles soient pacifiantes ou humanitaires, obéissent à des contraintes opposées à celles de la bataille. Ce n'est pas vaincre qu'il faut, la passion et la haine y sont interdites, au demeurant sans objet, et si le sacrifice y a encore sa place², tuer l'autre est une faute, ou un échec. Les qualités propres au soldat s'y dégradent et cet officier, assistant au départ de son régiment pour la Croatie, a raison de dire, désabusé : "Au retour, il faudra leur réapprendre à faire la guerre, la vraie". Or, si l'ennemi soviétique nous a manqué, un autre peut surgir, russe peut-être, ou imprévisible. Le problème de notre armée, point facile, est de maintenir ses capacités propres pour être, comme on dit à l'Ecole de guerre, "en mesure...". Le divorce est tel, entre les missions de paix ou d'humanité et la bataille future, toujours possible, qu'on doit s'inquiéter de ce que l'adaptation aux missions marginales mette nos gens hors d'état de faire face au retour d'une menace majeure. C'est sans doute de telles considérations qui ont amené récemment le chef d'état-major de nos armées à évoquer la création d'un service national humanitaire, distinct du service militaire³. On ne suivra pas ici - sauf son respect - l'amiral Lanxade et l'on pense que les militaires devraient se méfier grandement des échappatoires civiles, de plus en plus variées, que l'on propose aux futurs conscrits, tâches écolo-sociales qui, on pouvait s'y attendre, ont la faveur des jeunes gens et renforcent, a contrario, le discrédit dont souffre le service des armes. On a évoqué plus haut les risques que les missions de paix font courir à nos soldats, placés dans une obligation de passivité peu exaltante. Voici qu'apparaît une curieuse contradiction, entre la situation qui leur est ainsi faite et la façon dont on envisage aujourd'hui les vraies missions de guerre, dont le Golfe a été le dernier théâtre. Nos sociétés fragiles ne sauraient supporter, assure-t-on, les pertes au combat de leurs enfants. D'où la stratégie dite du zéro mort, fort exactement mise en application contre Saddam Hussein. Or il va de soi - Golfe toujours -, que zéro mort chez nous, cela en fait beaucoup en face, voire, en un engagement précis, zéro vivant chez l'autre. Passons sur le fait que, possible en de nombreux cas pour les Américains, une telle stratégie limiterait la capacité française d'action militaire à de simples coups de main ; et retenons la contradiction entre cette stratégie d'airain et la stratégie molle de nos forces de paix ou de protection humanitaire. Encore qu'un bon dialecticien puisse, sans trop de contorsions, résoudre la contradiction : plus la vie de nos soldats est précieuse, plus fort est le symbole que représente leur exposition.

- 5 **La pente humanitaire : de la charité au gouvernement** On a peu distingué, jusqu'à ce point, mission de paix et mission humanitaire. Elles ont, en effet, beaucoup en commun. Mais elles se séparent de façon inattendue. La protection militaire des actions

humanitaires, en dépit - ou à cause - de son aspect caritatif, est plus compromettante que le simple maintien de la paix. C'est qu'elle est plus précise et, quelque défensive qu'elle soit, plus active. Il faut se méfier avec les militaires, ce sont d'indiscrètes logiciens, qui énervent de leurs questions le politique qui les emploie. "vous voulez, disent-ils, que je protège des trublions les convois destinés à secourir de pauvres gens" Le voulez-vous vraiment ? Car, pour assurer cette mission, je ne saurais me contenter d'une protection immédiate, par quelques mitrailleuses placées sur des camions ; il me faut poster des équipes en garde sur l'itinéraire. Ceci même n'est-il pas ridicule, dès lors que les trublions sont nombreux et agressifs ? Il serait plus expéditif que nous les désarmions. Mais n'est-ce pas là se charger de l'ordre public, et bientôt du gouvernement ?" Des bizarreries de l'action humanitaire et de l'entraînement créé par sa protection armée, la Somalie fournit le meilleur exemple. Le chaos y est total, l'absence de gouvernement patente, la pression médiatique intense, la "faisabilité" militaire convenable. Sans aller jusqu'à instaurer un mandat explicite, l'ONU y a autorisé un usage de la force plus large qu'en Bosnie, et préconisé le désarmement des factions. La réalisation pourtant, ne fut pas d'emblée à la hauteur de la détermination initiale. C'est que les militaires américains, entre but à atteindre et stratégie du zéro mort, paraissent avoir privilégié le second terme. En dépit du volume de leurs forces, ils n'ont point tenté de réduire les milices, dont à l'inverse Italiens et Français ont entrepris le désarmement. L'ordre rétabli suffisamment pour permettre l'acheminement de l'aide, les Américains passent la main, aux Pakistanais notamment, moins regardant sur les risques. Mais l'agressivité retrouvée du "général" Mohamed Farah Aïdid et la mort de 23 Pakistanais obligent l'ONU à achever le travail, au moins à l'avancer⁴. Sans doute dans cette nouvelle phase, plus musclée, les Américains fourniront-ils les feux aériens, et même quelques centaines de marines au sol. On peut regretter qu'ils n'aient point agi plus tôt, d'autant que leurs atermoiements ne les ont pas protégés des invectives des misérables qu'ils voulaient sauver. On peut aussi espérer que le Pentagone trouvera là matière à réflexion. L'action humanitaire, si éloignée au départ des façons militaires ordinaires, y ramène, obligeant à s'interroger sur le fondement de la puissance. Est-elle, comme les militaires américains semblent le penser, dans la seule technique, aérienne, abstraite, agissant à l'abri des risques triviaux, protégée par la cuirasse, les leurres, la nuit, l'éloignement et le "tire-et-oublie" ? Ou bien le dernier mot ne revient-il pas, toujours, à celui qui accepte le contact direct et, éventuellement, le sacrifice ?

- 6 **L'ingérence ou la guerre charitable** Si le militaire tend très naturellement, et pour des raisons opérationnelles, à demander l'extension de son contrat "humanitaire", le juriste peut aussi, faire valoir quelques arguments analogues. Cet homme malheureux, contraint à cheminer, tel le dahu du topographe, à mi-pente entre réalisme et idéalisme, ne sachant s'il doit faire la loi aux princes ou enregistrer celles qu'ils se donnent à eux-mêmes, constate le fort mouvement qui, parallèlement à l'engouement humanitaire, fait de l'ingérence militaire dans les affaires d'un Etat le droit ou le devoir des autres. Ce mouvement sacrilège ne l'est pas autant qu'il le paraît, bonne illustration des errances du droit de la guerre. Après tout l'Eglise, base première, tenait pour guerre juste, à côté de la défense de soi, l'intervention pour cause d'humanité. Les pionniers (prudents) d'un droit universel ne revinrent pas la dessus et l'excellent Grotius posait encore au XVII^e siècle : "Quand on accordera que les sujets ne peuvent jamais prendre les armes légitimement, (...) il ne s'en suivrait pas de là que d'autres ne puissent déclarer la guerre au souverain pour la défense de ses sujets opprimés"⁵. Il a fallu, à l'époque moderne, la montée du nationalisme pour que la souveraineté des Etats, libres d'agir chez eux comme ils

l'entendent, devienne, non sans raison mais non sans excès, la base sacrée de l'ordre international. Et si SDN et ONU semblent esquisser un retour à l'ordre moral ancien, c'est au nom du "guerre à la guerre !" qu'on demande l'alliance de tous contre le perturbateur et peu en considération de sa mauvaise conduite interne. Mais le ver est dans le fruit, le fruit étant la charte de l'ONU : la référence explicite aux droits de l'homme, ce qui n'est pas mal, et au droits des peuples à disposer d'eux-mêmes, ce qui est une grosse bêtise, replace notre juriste équilibré en porte-à-faux, entre la souveraineté toujours affirmée des Etats et leur mise en suspicion au nom de principes supérieurs. De ce porte-à-faux les exemples abondent. Reprenant le raisonnement du militaire engagé dans la protection de l'action humanitaire et désireux d'étendre sa mission, on soutiendra que la guerre au tyran est l'action la plus humanitaire qui soit. On rappellera que la Deuxième Guerre mondiale, entamée de façon classique en défense contre agresseur, s'est vite tournée en croisade contre un dirigeant indigne. On observera qu'à l'inverse la guerre du Golfe, menée au nom de la souveraineté du Koweït, en est restée là et que les Américains, quelque indigne que soit Saddam Hussein, n'ont pas poussé leur avantage jusqu'à le mettre à bas. Or l'action humanitaire et son soutien militaire, pour y revenir, conduisent à s'attaquer au coeur, quoi qu'on en ait. Ainsi en Irak, la guerre officiellement terminée, l'aide aux Kurdes en péril et leur protection aboutissent à soustraire une vaste région au pouvoir de Bagdad. Ainsi en Bosnie, on est passé de la sécurité des convois à celle de zones musulmanes encerclées ; dès lors réapparaît l'ennemi, dont on ne voulait pas : le Serbe. Nombreux sont les cyniques qui poussent plus la recherche des vraies causes et la mise au pilori des vrais responsables. Ces pousse-au-crime considèrent qu'atténuer les souffrances que la guerre induit n'est pas de bonne politique, que c'est se rendre complice des criminels, et que nourrir et soigner leurs victimes n'est pas de bon rendement. Censeurs vigoureux, ils auront beau jeu à souligner les cabrioles de l'embargo, opération anti-humanitaire s'il en est. On préfère l'embargo à la guerre, comme un moyen plus bénin de coercition ; on découvre ensuite qu'il est fort cruel, s'appliquant à l'ensemble d'un peuple et non à son armée ou à ses dirigeants. Dans le cas des Kurdes la complication, et l'épreuve, est extrême, où l'on aide "humanitairement" les pauvres opprimés mais ceux-ci souffrent de deux embargos cumulés, celui que l'ONU impose à Bagdad, celui que Bagdad impose aux Kurdes. On ne suivra pas les cyniques dans leur logique du pire. On leur accordera que si l'on répugne à s'attaquer aux racines du mal et à châtier les vrais coupables, c'est moins par respect de la souveraineté des Etats, laquelle n'est pas plus sacrée aux yeux de l'ONU qu'elle ne l'était aux yeux de Dieu, que par refus de s'engager soi-même dans l'aventure guerrière. De ce refus on ne saurait séparer les motifs, où la pusillanimité méprisable se mêle au souci de ne point aggraver le fléau et à la difficulté de déceler l'incontestable méchant. Et à ceux qui veulent tout ou rien et souhaitent que, faute de s'engager à fond dans les querelles barbares, on n'y mette point le nez, on répondra que le peu que font nos soldats, sous le casque bleu, n'est pas si mal : pédagogues exposés, ils sont les témoins d'un autre monde, pacifique ; soulageant les épreuves des populations, ils espèrent, qui sait ?, faire honte aux furieux qui les mènent.

- 7 **Le machin militaire** La tâche de pédagogue que nous assignons à nos casques bleus, qu'ils soient mainteneurs de paix ou protecteurs de secouristes, pose le problème de leur sélection. Soyons clairs, et donc "politiquement incorrects" : dans la multiplicité des fournisseurs de l'ONU (quelque 29 nations en ex-Yougoslavie), on peut compter que certains seront bons pédagogues et d'autres pas et que les meilleurs proviendront des pays du Nord, démocrates et pacifiques. On sait qu'ils sont loin d'être seuls représentés et que, s'ils l'étaient, on aurait tôt fait de crier au retour du colonialisme. D'autres

comparses, ressortissants du Sud hors de tout soupçon, se joignent à eux ; leur présence, caution anti-impérialiste, n'a pas la même valeur démonstrative que celle des Occidentaux, et leurs motivations ne sont pas toutes pures. Faisons un pas de plus dans l'incorrecte franchise en écrivant ici ce dont témoignent nos officiers. Ceux-ci regrettent que leur mission ne soit pas plus constructive, au moins plus nette. Ils s'en accommoderaient pourtant, sachant que le flou est, sur la planète onusienne, obligé⁶. Ce qui leur paraît intolérable, c'est le désordre dans lequel ils agissent ("l'inefficacité organisée", dit l'un d'eux) et l'impéritie des structures. Chacun connaît la faiblesse des alliances, même réduites. L'ONU, alliance de tous contre personne, est proche de l'impuissance. Les Américains ne s'y trompent pas et veillent à ne pas risquer leurs soldats sous un commandement dont ils ne sont pas maîtres ; ainsi dans le Golfe, ainsi en Somalie. L'ONU, délivrée du veto soviétique, n'est plus tout à fait "le machin" dont se moquait de Gaulle. Elle prend à charge tous les points chauds du monde, ou presque, au moins ceux qu'on soumet à son jugement. Sans être cour de justice, l'organisation enquête, s'entremet, recommande, juge et condamne. Elle s'emploie à faire cesser les combats à défaut de trouver des solutions. Mais, devenue tribunal respecté, elle reste le machin militaire, dès qu'il lui faut engager ses forces, qui ne sont qu'empruntées. On a beaucoup glosé, depuis Pascal, sur les rapports de la force et du droit. La pente actuelle, en Occident, conduit à exalter le droit, ou la justice, au point que l'on imaginerait se passer de la force ou la réduire à un signe, une allusion ; cette pente est dangereuse. La force est au commencement. Sans elle il n'est point d'ordre, un tribunal sans gendarmerie ne vaut rien, le fort incapable d'agir trahit le faible et, pour condamner la guerre avec quelque chance d'être entendu, il faut être prêt à la faire. Est-ce à dire que les actuelles missions que l'ONU poursuit ne sont que de dérisoires tentatives ? Non pas ! et, dans les limites qui sont les leurs, la symbolique pacifique qu'elles représentent est une utile proclamation. Mais il importe que le symbole ne soit pas ridiculisé et les soldats qui le constituent, humiliés. Je vous l'ai dit, le militaire est encombrant. Les difficiles actions qu'il mène le font très exigeant : qui commande ? Sa simplicité dérange : où est l'ennemi ? Sa logique incommode : qu'attendez-vous de moi ? Mais il n'est pas seul à poser les questions. La Mort qui est sa compagne, lui murmure à l'oreille : soldat, que mettra-t-on sur ta tombe ?

NOTES

1. Dans son Agenda de la paix, M. Boutros-Ghali en parle fort peu.
2. 12 des nôtres sont morts en Yougoslavie et, on s'en souvient, 58 d'un coup le 23 octobre 1983 à Beyrouth, hors ONU mais dans une mission analogue.
3. Entretien au magazine X-Passion, cité dans Le Monde du 22 mai 1993.
4. En effet, achever le travail eût impliqué qu'on s'empare du général, accomplissement qu'on a tout à fait évité et sur lequel il semble que les sous-traitants de l'ONU ne soient pas eux-mêmes en accord.
5. Le droit de la guerre et de la paix, Amsterdam, édition 1729.

6. On imagine pourtant la stupeur des casques bleus qui venaient de donner l'assaut au PC du général Aïdid, apprenant “qu'un groupe d'avocats des Nations Unies était arrivé à Mogadiscio pour conseiller les forces de l'ONUSOM II sur la manière de mener à bien l'arrestation” dudit général (dépêche AFP).

RÉSUMÉS

La disparition de la bipolarité, caractéristique essentielle du “nouvel ordre international”, a sans nul doute affecté et transformé la nature et la matérialité de la politique militaire des Etats du Nord, et de la France en particulier. La disparition, pour les professionnels de la guerre, à savoir les militaires, de “l'ennemi historique” soviétique a semble-t-il pour conséquence la réaffectation du personnel militaire à des missions de paix ou de protection de l'action humanitaire. Privés de ses objectifs classiques, disparus, les militaires, “se consacrent” à des missions qui obéissent à des contraintes opposées à celles de la bataille. C'est la systématisation de ces actions «contre nature», qui ne sont pas sans danger pour la “valeur” des forces militaires. De plus l'efficacité et l'effectivité de la protection humanitaire, les faits le montrent, pousseraient naturellement et légitimement le militaire à demander l'extension de son “contrat humanitaire”. Les missions humanitaires des militaires ne pas sont assez claires, précises. Si, pour Claude Le Borgne l'ONU est devenue un tribunal respecté, elle demeure un “machin militaire”, on ne saurait “impunément” exalter le droit, parfois contradictoire, tout en réduisant la force à un signe ou à une allusion.

INDEX

Mots-clés : intervention militaire, Militaires